

DATE DE
CONVOCATION

4 Octobre 2024

N° 27.299.24/34

DÉPARTEMENT DE L'EUVE
CANTON EVREUX NORD

MAIRIE
DE
GRAVIGNY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 Octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 21

Votants 24

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr Maxime HUMBERT à Mr David PERREAU

Mme Brigitte BOULAT-DAUFRENE à Mr Jean-Luc TANQUEREL

Mr Jean-Pascal Lecoq à Mme Claire MOURAUD

Absents :

Mr BENOUDA Abdelkader

Mme DUCHESNE Jocelyne

Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline

A été élue secrétaire de séance : Mr David PERREAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la sollicitation de la Poste pour proposer à la ville la location d'une partie de ses bâtiments,

Objet :

La Poste – signature
bail précaire location
salle de réunion

Considérant les besoins de la ville pour permettre aux associations locales de bénéficier de locaux adaptés à leur activité,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le bail précaire (joint en annexe) avec la société BP mixte représentée par la société POSTE IMMO, pour la location d'une salle de réunion située rue de la poste à GRAVIGNY, pour une durée d'un an, renouvelable.

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférant à ce bail,

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

